



Agence Media de l'année

2023

16 janvier 2023

10^e édition

Cahier des charges



Sommaire

Edito

p.3

Les dates clés

p.4

Le Prix Agence Media

p.5

Conditions générales

p.6

Constitution du dossier

p.7-8

Demande de participation

p.9





Edito

Chers partenaires,

Nous avons le plaisir de lancer l'appel à candidature pour **la 10ème édition du Prix Agence Média de l'année 2023**.

Cet événement, emblématique et reconnu par l'ensemble des acteurs de notre écosystème, vise à récompenser, tous les ans, l'expertise et l'innovation des agences médias en France. Notre pays a toujours été à la pointe dans les grands mouvements du secteur de la publicité avec des acteurs puissants et dynamiques. Soutenu par **l'UDECAM**, le Prix Agence Média de l'année 2023 valorisera, une nouvelle fois, les agences médias les plus performantes de l'année.

Toute l'équipe de 100%Media met un point d'honneur à mettre en lumière ce secteur, au quotidien, à travers le média et la newsletter, et à perpétuer cette remise de prix, tout en intégrant des innovations en phase avec un marché en constante évolution.

Pour cette édition, nous faisons appel à une plateforme 100% en ligne et très intuitive pour déposer vos dossiers de candidature (accessible sur **candidature.100media.fr**). Nous espérons que celle-ci facilitera vos démarches.

Outre une nouvelle identité graphique, nous intégrons, cette année, une touche d'international, à l'occasion du futur lancement de **The Media Leader France**, le nouveau média porté par 100%Media, orienté vers l'international, et déjà présent au Royaume-Uni et aux Etats-Unis.

Comme tous les ans, un jury indépendant - de grande qualité et composé principalement d'annonceurs et de partenaires - évaluera l'ensemble de dossiers.

Nous comptons sur votre participation, et vous donnons rendez-vous le **lundi 16 janvier 2023** pour une cérémonie qui vous réserve quelques surprises !



Jean-Philippe Piau,
Directeur général



François Quairel,
Directeur de la rédaction

Vos contacts 100%Media :



Elisa ROUGET
Responsable événementiel
erouget@offremedia.com



Charlène IZARD
Cheffe de projet event
cizard@offremedia.com



Adam MANSOUR
Responsable commercial
amansour@offremedia.com



Les dates clés

Candidature
exclusivement en ligne
NOUVEAU

Ouverture des
inscriptions

Tournage des vidéos
de soutenances

30 août

30 sept

oct

Clôture des inscriptions

Date limite dépôt
des dossiers

Remise des Prix

oct

10 nov

2 dec

16 janv

Enquête terrain

Jury





Le Prix Agence Media

Candidature
exclusivement en ligne

-OBJECTIFS-

- Depuis 2014, chaque année, 100%Media organise la déclinaison française de «Media Agency of the Year». Ce prix est la référence française pour évaluer la performance des agences média.
- Mettre en lumière des campagnes s'inscrivant dans des thématiques de l'air du temps : la RSE, l'innovation, l'influence, etc.
- Fédérer les acteurs de notre écosystème média/publicitaires : annonceurs, régies, adtech et agences

-JURY-

- Le jury se réunira le **vendredi 2 décembre 2022**.
- Le jury est composé d'une **dizaine d'annonceurs, responsables média**, issus de différents secteurs d'activité et d'**un représentant de chaque partenaire** de l'événement. L'UDECAM ne vote pas.
- Il décide de façon souveraine des agences lauréates.
- Il pourra être amené à reclasser un dossier ou même créer une nouvelle catégorie.
- Pour chaque catégorie, un prix sera remis à une agence média et à une agence média indépendante. Les groupes sont éligibles au prix de la progression, au prix de la stratégie et au prix du Groupe de l'année.
- 100%Media organise et anime le jury mais ne participe pas aux votes.

-LISTE DES PRIX-

- 2 prix quantitatifs : **le prix de la meilleure progression**, basé sur l'évolution des investissements publicitaires mesurée par Kantar et **le prix des régies et prestataires**, basé sur une enquête terrain réalisée par l'institut MRCC auprès des régies et adtech.
- 7 prix qualitatifs (cf. page 7)
- 3 grands prix : le prix de l'agence média de l'année, le prix de l'agence média indépendante de l'année et le prix du groupe de l'année.

-CRITÈRES DE NOTATION-

- La créativité
- L'efficacité
- L'innovation
- La stratégie et la pertinence
- Les résultats obtenus





Conditions générales

Candidature
exclusivement en ligne

-CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ-

- Toutes les agences média ou groupes d'agences média sont éligibles
- Les travaux présentés doivent être parus **entre novembre 2021 et novembre 2022**
- Les candidats doivent candidater dans au moins 3 des 6 catégories citées p.7.

-CLÔTURE DES CANDIDATURES-

- Tous les dossiers doivent impérativement être remis **avant le jeudi 10 novembre 2022 à 23h59** **uniquement sur candidature.100media.fr**.
- Aucune candidature ne pourra être retirée de la compétition après cette date.
- Attention, des frais supplémentaires seront appliqués en cas de retard de dépôt (150€ par dossier).

-FRAIS DE PARTICIPATION-

Frais de dossier pour l'ensemble des catégories 250€		
+ Agence Média 1500 €* +	+ Agence Média Indépendante 1000 €* +	+ Groupe Frais techniques pour vidéo de soutenance 700 €

Le tarif comprend : le traitement de l'ensemble des dossiers ; la production de la vidéo (tournage, montage, post-prod); la médiatisation de l'agence participante.

***Remise membre Udecam :** -20%

Médiatisation en cas de victoire : nous proposons un pack médiatisation post event à 4500€ pour les agences lauréates comprenant :

- 1 emailing dédié envoyé à notre base de 35 000 professionnels du secteur
- 1 bannière dans la newsletter 100%Media et sur notre site, pendant 1 semaine
- Amplification sur nos réseaux sociaux





Constitution du dossier

Candidature
exclusivement en ligne

-LES CANDIDATS-

- 3 types de candidats :
 - Agence Média
 - Agence Média indépendante
 - Groupe
- Les groupes qui présentent au moins 3 de leurs agences (ou toutes les agences par défaut) dans la compétition sont éligibles automatiquement à la désignation du «Groupe Agence Média de l'année»

-LES CATÉGORIES-

- Tous les candidats sont automatiquement en compétition pour le **prix de la progression** et le **prix des régies et prestataires** et le **prix de la stratégie** (basé sur les vidéos de soutenances)
- Pour le reste, les candidats doivent **candidater dans au moins 3 des 6 catégories** de prix suivants :
 - **Prix de la performance**
(Meilleure contribution aux ventes : drive to, performance, retail media)
 - **Prix Social/Influence**
(Meilleure action social/influence)
 - **Prix RSE**
(Meilleure action RSE impliquant un client)
 - **Prix du partenariat**
(Meilleur partenariat avec un ou plusieurs médias. Meilleur contenu de marque)
 - **Prix Inspiration**
(Meilleure initiative, originalité...)
 - **Prix Innovation**
(Meilleure innovation, diversification, nouvelle expertise...)
- **Le Prix de la stratégie** : courant octobre, nous réaliserons une "soutenance" vidéo pour chaque candidat. Pendant maximum 3 minutes, un (ou deux max) représentant(s) de l'agence candidate s'exprime face caméra pour présenter la stratégie de l'agence et ses ambitions. C'est grâce à ces vidéos que le jury attribuera le prix de la meilleure stratégie (agence média / agence média indépendante / groupe).





Constitution du dossier

Candidature
exclusivement en ligne

-DANS LE DOSSIER-

Pour votre candidature, merci de constituer un dossier complet comprenant les éléments suivants :

- La page "Demande de participation" (p.9) dûment complétée et signée
- Pour chaque dossier présenté, merci de faire un pdf de 5 pages maximum incluant
 - En première page : le nom de votre société, celui du client, le nom de l'opération et la catégorie visée (cf. page 7)
 - Le contexte, la problématique et les objectifs du cas
 - La stratégie mise en place, les actions réalisées, le cas déployé
 - Les résultats
 - Le budget
- Annexes (facultatif) : vidéos et/ou images (formats acceptés : lien YouTube/Vimeo, .mov, .mp4, .jpg, .png, .pdf) pouvant appuyer/illustrer votre dossier.
- Nous nous chargerons d'ajouter, à votre candidature, votre vidéo de soutenance, une fois cette dernière montée par nos soins.

-SOUMISSION DE LA CANDIDATURE-

La soumission des candidatures se fait exclusivement en ligne.

- Rendez-vous sur : candidature.100media.fr
- Créez un compte
- Suivez les instructions pour commencer votre candidature. La sauvegarde est automatique, vous pouvez commencer et reprendre à un autre moment sans problème.
- Une fois les éléments déposés, vous pourrez y apporter toute modification souhaitée jusqu'à la date limite de dépôt fixée au jeudi 10 novembre. Une fois ce délai passé, plus aucune modification ne pourra être faite.
- Merci de bien renseigner tous les champs nécessaires et d'importer tous les éléments cités dans le point précédent
- Transmettre le règlement par virement ou chèque avant le 20 novembre 2022

En cas de besoin, les équipes 100%Media sont là pour vous accompagner et répondre à vos questions, n'hésitez-pas à nous contacter.



Demande de participation

Société (à facturer)

Numéro SIRET :

Adresse postale :

Responsable de l'envoi des éléments

Téléphone :

Fonction :

E-mail :

Secteur d'activité :



FRAIS DE DOSSIER (250 € HT) 250 €

FRAIS DE PARTICIPATION

Agence Media
1500€ / par agence média candidate x 1500 €

Agence Media indépendante
1000€ x 1000 €

Groupe
700€ x 700 €

PACK MEDIATISATION (4500 € HT) 4500 €
en cas de victoire

Total HT = €
Tva 20% = €
Total TTC = €

J'ai pris connaissance des conditions de participation et m'engage à régler les frais avant le 20 novembre 2022. Dans le cas contraire ma participation sera refusée.

Date

Signature du responsable

Cachet de l'entreprise



En partenariat avec

Challenge^s



The **Media Leader**
Part of Advanted Group

Contact :
prixagencemedia@100media.fr




**Agence Media
de l'année**
2023

 **100%Media**
event